

## Compte rendu de la 113<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ATG du vendredi 23 mars 2018 au restaurant "Les Vieux Grenadiers".

PV disponible sous : [www.atg-ge.ch](http://www.atg-ge.ch)

A 18h40, le président Pierre STEINER souhaite la bienvenue aux 15 personnes présentes et déclare cette 113<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ATG ouverte.

Je vous souhaite à tous la bienvenue et je remercie plus particulièrement de leur présence :

Odile Werlen	représentante du groupe de Vaud
Daniel Defago	président le groupe du Valais
Lauris Vioget	président du groupe de Zurich
Jean-Pierre Pellaton	représentant les anciens de Berne

Plusieurs personnes se sont excusées de ne pas pouvoir participer à cette assemblée générale :

Yves Leuzinger	directeur de l'HEPIA
Roger-Albert Mages	président du groupe de Lausanne
Gérard Planche	président du groupe de Paris
Pierre-Michel Auer	79 M
Pierre-Louis Bernet	61 E
Claude Castella	64 G
Raymond De Morsier	57 G
Patrick Durnerin	76 E
Daniel Etienne	64 E
André Follonier	48 E
Laszlo Lakatos	78 M
Yves Santa Eugenia	88 CH
Jean Sommer	62 G
Jean-Pierre Pache	60 E
Georges Ravay	62 E

Passons maintenant à l'ordre du jour :

### Point 1

Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2017 à lire sur notre site : [www.atg-ge.ch](http://www.atg-ge.ch).

Y a-t-il des remarques ? Quelqu'un désire-t-il nous le lire ? Ce ne semble pas être le cas, aussi je vous demande de l'approuver.

Le rapport est accepté à l'unanimité avec des remerciements à son auteur Joël Dufresne



### Point 2

Rapports des présidents de groupes.

**GROUPE DU VALAIS**

Rapport du groupe du Valais pour l'Assemblée Générale de l'ATG du 23 mars 2018 à Genève.

Chers atégiens, chers amis,

Comme prévu par les statuts de notre association, je vous présente le rapport du groupe valaisan de l'ATG :

Les activités prévues au programme se sont toutes déroulées avec la présence d'une dizaine d'atégiens fidèles, Voilà quelques rappels de nos manifestations les plus marquantes :

Nous avons au début mai, participé à la sortie Vaud/Valais organisée par nos collègues vaudois. : Il s'agissait de la visite d'un stand de tir dans le Chablais avec une belle participation du groupe vaudois de l'ATG : un charmant exercice de tir avec des carabines à plombs et surtout la constatation que pour certains, la vue n'est plus ce qu'elle était ! Rassurez amis atégiens : ni mort ni blessé mais de piètres résultats...

Le repas pris au restaurant du stand a ensuite permis de resserrer les liens entre vaudois et valaisans : Merci à nos amis vaudois pour cette belle après-midi !

Comme chaque année, c'est la brisolée de l'automne qui nous a permis de retrouver nos dames : excellente agape qui a réunis plus de 18 personnes autour d'un magnifique buffet de fromages, jambon, viande séchée et autres fruits : les châtaignes de cette année n'ont pas soufferts de la météo de ce printemps et rien n'est venu troubler notre plaisir ! Merci à Michel Fellay pour le choix du restaurant...

L'assemblée générale du 5 décembre s'est déroulée avec la tenue et le sérieux habituel : les comptes ont été vérifiés par nos 2 vérificateurs attitrés et notre trésorière Marianne a également présenté les comptes du carnotzet : le fameux carnet de contrôle du carnotzet démontre que la consommation de vins est en augmentation ce qui s'explique par l'arrivée de nouveaux clients au carnotzet. Merci à Marianne qui gère l'ensemble des dépenses et revenus du groupe valaisan de l'ATG.

C'est le samedi 9 décembre que le repas de l'escalade s'est déroulé au restaurant Le National à Sierre : Un bel établissement qui a comblé la vingtaine d'atégiens et leurs épouses, présents pour ce traditionnel événement du calendrier de notre groupe. Nous avons eu le plaisir de recevoir Roland Borel, délégué de notre comité central avec une belle marmite appréciée tant par son volume que par sa garniture. Une belle fin d'année 2017 pour notre groupe qui se réjouit de partager la nouvelle année avec ses membres en 2018 !

DD/9.12.2017

**GROUPE DE ZÜRICH**

Rapport du groupe de Zürich pour l'Assemblée Générale de l'ATG du 23 mars 2018 à Genève

Remigen, le 14 mars 2018

Cher Président, Chers amis Atégiens et Atégiennes,

Comme chaque année les activités du groupe de Zürich en 2017 se sont limitées à la célébration de l'Escalade qui a eu lieu le samedi 2 décembre.

Pour cette fête de l'Escalade nous avons rendez-vous le samedi matin 2 décembre à 10h00 devant la gare de Lucerne pour une visite de la vieille ville.

Pour cette visite notre groupe était composé de 14 participants dont 10 membres de l'ATG qui furent les suivants:

Joël Dufresne de ATG Genève  
Willy et Elsbeth Ansermet  
Jean-Marc et Andrea Baumann  
Gaston Decollogny  
Bertrand Forestier et Gigi Portmann  
Daniel Gal  
Jean-Marc Hanhart  
Jean-Jacques Kaestli  
Daniel Zbinden  
Lauris et Josiane Vioget

Pour le repas nous nous sommes rendus au restaurant « Taube » dans le centre de Lucerne

La visite de Lucerne et le repas pour la première fois à la carte ont été très appréciés par tous les participants.

La traditionnelle marmite de la fête de l'Escalade comme toujours très appréciée nous a été apportée de Genève par notre ami Joël Dufresne.

en 2017 une triste nouvelle nous est parvenue le jour même où notre ami Eric Cantini volé 81 est décédé le dimanche 23 juillet 2017 suite à une longue et pénible maladie.

Nous avons bien connu Eric et son épouse Chantal qui ont participé à presque toutes les fêtes de l'Escalade même la dernière fois à Winterthur en 2015 quand Eric avait de plus en plus de peine à marcher. Leur fille Léonie y a aussi participé de nombreuses fois.

Nous avons transmis à Chantal et Léonie nos sincères condoléances et notre soutien au nom de l'ATG dès la connaissance de son décès.

Bertrand Forestier du groupe de Zürich a pu assister aux obsèques de Eric à l'église de Lachen. Je vous demanderai une minute de silence en mémoire de notre ami Eric

Pour la prochaine fête de l'Escalade nous avons choisi la date du 8 décembre 2018 mais le programme n'est pas encore fixé.

Je vous transmets les salutations amicales de tous les membres du groupe de Zürich et je me réjouis de vous retrouver à notre Assemblée Générale 2018

Lauris Vioget  
Président du groupe de Zürich

## **GROUPE DE LAUSANNE - VAUD**

Assemblée générale ordinaire du mardi 20 février 2018 Procès-verbal

Il est 19h08 lorsque le président ouvre l'assemblée en présence de 11 membres.

Excusés: P-L. Bornet, U. Fovana, J-Cl. Machoud, Fr. Guignard (au Canada), J-M. Pasche,

Fr. Doefner, P. Steiner, président central.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28.02.2017

Il est accepté à l'unanimité

### Rapport du président

Grâce aux relevés de Ph. Mottier, les statistiques des présences aux stamms et aux sorties extra-muros se présentent comme suit:

- Stamms: min 2 personnes, max 9 (apéro du Nouvel-an)
- Sortie Terroir 14 personnes, y.c. accompagnants
- Rencontre VD-VS 16 personnes, y.c. accompagnants
- Comptoir suisse 4 personnes
- Visite REGA 10 personnes, y.c. accompagnants
- Souper Escalade 11 personnes, y.c. accompagnants
- Apéro Nouvel-an 9 personnes

Par rapport à 2016, on remarque une légère diminution des participants aux sorties extra-muros.

Les inscriptions tardent à rentrer ou arrivent après les délais, ce qui ne facilite pas le travail de l'organisateur, les restaurants étant de plus en plus exigeants. La participation aux stamms est stable, bien que faible, mais régulière. Ce sont toujours les mêmes qui sont présents.

Mon mandat de président arrive à échéance; un nouveau devra être élu. Il faudrait trouver un secrétaire, car j'ai rempli les deux fonctions pendant 2 ans. (Voir pt 8)

### Comptes 2017

La caissière O. Werlen présente les comptes et le bilan 2017.

Ils présentent des recettes de CHF 1250.— et des dépenses de CHF 1980.50, soit un déficit de CHF 730.50, en dessous du déficit budgété (CHF 1200.--)

Le président remercie la caissière pour son excellent travail.

### Rapport des vérificateurs des comptes

M. Bader présente le rapport des vérificateurs.

Il fait part de la bonne tenue des comptes qu'il a contrôlés avec J. Burnand. Il propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge à la caissière et au comité.

### Adoption des comptes et décharges

Les comptes sont adoptés à l'unanimité avec remerciements à son auteur et décharge est donnée à la caissière et au comité.

### Budget 2018

O. Werlen présente le budget 2018 prévoyant un déficit de CHF 1200.--, les dépenses prévues pour les manifestations de CHF 2000.--

Admissions – Démissions – Décès

Néant

### Election statutaire

Le président ne sollicite pas un nouveau mandat, mais vu que personne ne se propose, il accepte d'officier encore une année sous les conditions suivantes:

- règle les questions administratives
- les manifestations extra-muros (Sortie Terroir, visite technique, sortie VD-VS, Escalade) seront organisées complètement par un ou des autres membres, qui établiront également les invitations (inscription par doodle ou éven. par mail). L'invitation sera transmise au président sous forme électronique. Celui-ci la transmettra aux membres par courriel.
- les invitations aux stamms, Apéro de Nouvel-An et Comptoir suisse, seront envoyées par le président.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

O. Werlen est d'accord de poursuivre sa fonction de caissière.

Membre du comité: M. Baud ne désire plus participer au comité, Chr. Regamey accepte de le remplacer.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité

#### Vérificateurs des comptes:

1er vérificateur: J.Cl. Machoud

2ème vérificateur: J. Burnand

Suppléant: P. Vaucher

Ils sont élus à l'unanimité

#### Programme 2018

Le président présente le programme provisoire suivant:

Stamms: sans changement, les mardis

08.05 Rencontre VS-VD, organisée par le Valais

18.09 Comptoir suisse

G. Ravay propose d'organiser dans la mesure du possible les sorties extra-muros à midi plutôt que le soir (avec l'âge on a plus de peine à faire un gros repas le soir ou de se déplacer en voiture). Après discussion la proposition est mise au vote: 4 pour, 3 contre, 4 abstentions

#### Divers

J. Burnand présente les statistiques du Blog Il est d'accord de continuer de gérer ce blog, mais demande qu'on lui envoie de la matière (photos, compte-rendu, programmes, invitations aux manifestations, etc...)

M. Badel nous donne des nouvelles de J. Pirinoli, qui nous transmet ses meilleures salutations.

Le président clôt l'assemblée à 20h15

Pully, le 21 février 2018

Le président: Roger-Albert Mages

#### **GROUPE DE PARIS**

Pas de rapport reçu



### Point 3a

Rapport du président pour l'année 2017

Genève, le 20 mars 2018

Chers Atégiennes, chers Atégiens,

L'année 2017 a débuté sous la direction de notre ancien président, Roland Hofmann, mais comme le veut la tradition mon rapport porte sur l'entier de l'année.

Pour commencer, les statistiques :

Au 1er janvier 2017, nous étions 383 membres comme l'indique le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière.

Au 31 décembre 2017, nous étions 376, ce qui représente une modeste diminution, mais celle-ci reste préoccupante car nous n'avons enregistré aucune nouvelle inscription.

La répartition de la différence se fait sur 2 démissions et 5 décès.

Pour nos membres décédés l'année dernière, je vous demande de bien vouloir vous lever afin d'honorer leur mémoire :

Il s'agit de :	Roger BOSSON	58M GE
	Eric CANTINI	81M ZH
	Yvan DUPUIS	60M VD
	Francis LACHENAL	61G GE
	Michel SARBACH	63E GE

Observons quelques instants de silence en leur souvenir..... Je vous remercie.

Les principales activités de notre organe administratif durant l'année 2017 ont été les suivantes :

- Mardi 10 janvier 2017 à 18h.30, apéritif de début d'année au restaurant Le Dorian, malheureusement avec peu de monde.
- Mardi 7 février, séance de l'organe administratif pour préparer l'assemblée générale et expédier les affaires courantes.
- Mardi 21 mars 2017 le trésorier Roland Borel a convoqué les vérificateurs des comptes et le président Roland Hofmann pour le contrôle de comptes 2017.
- Vendredi 31 mars à 18h.30, assemblée générale de l'association ici même, voir procès-verbal.
- Mardi 30 mai, réunion de l'organe administratif chez notre ami Ermano Zanetti, que je remercie ici pour son hospitalité.
- Mardi 5 septembre réunion de l'organe administratif chez votre président.
- Mardi 31 octobre réunion au Dorian pour les affaires courantes, préparer l'Escalade du groupe de Genève et répartir les représentations aux diverses Escalade des groupes pour y apporter la marmite.
- Mardi 21 novembre, votre président a assisté à la remise des diplômes de l'HEPIA à la salle communale de Plainpalais.
- Mardi 21 novembre également, réunion de l'organe administratif pour la répartition des charges 2018.
- Durant le mois de décembre, participation de membres de l'organe administratif aux Escalades des groupes de Lausanne et environs, Valais et Zürich.

- Mardi 12 décembre, commémoration de l'Escalade du groupe de Genève, ici même avec la présentation du film de la Compagnie de 1602 sur le déroulement de la nuit de l'Escalade. Le film sur DVD a été remis à chacun des participants.

Le groupe de Genève aurait aimé organiser plus de visites ou de sorties durant cette année, mais de nombreux obstacles, réponses tardives ou délais d'organisation nous en ont empêché. Nous ferons mieux cette année 2018.

Deux points à rappeler, qui ont occupé votre président tout au long de cette année.

## 1 - Situation de l'ATG

Lorsque les membres m'ont élu à la présidence de l'ATG lors de l'assemblée générale 2017, j'ai précisé dans mes premières réflexions, que mon but serait d'essayer de comprendre pourquoi notre association n'est plus attractive et pourquoi nous ne recrutons plus de nouveaux membres.

En effet, malgré de nombreux efforts pour intéresser nos collègues à adhérer à une association telle que l'ATG, notre effectif continue de diminuer.

J'ai donc pris conseil et me suis renseigné auprès de diverses personnes actives dans des milieux associatifs et de l'enseignement pour me faire une opinion sur la problématique posée par cette désaffection de l'ATG.

Malheureusement je pense que la situation d'aujourd'hui est une question qui dépasse largement la seule vie et existence de notre association.

Si jusque dans les années 1990, l'ATG représentait un des rares lieux de rendez-vous des anciens du "Tech" ou de l'ETS, sous forme d'une "amicale", mais aussi d'un organe d'information et de défense des diplômés de l'Ecole d'Ingénieurs de Genève, la situation a radicalement changé depuis deux décennies.

Le développement des nouvelles technologies et des réseaux d'information et sociaux, la transformation des relations de la société en réseaux plus ciblés, mais aussi les profondes évolutions des écoles et filières de formation d'ingénieurs et d'architectes en Suisse, ont profondément modifié la situation professionnelle.

La durée des études en 3 ans pour obtenir un bachelor, la diversité et la multiplication des filières réparties dans plusieurs HES et enfin les très nombreuses orientations d'études ou professionnelles qu'offre actuellement l'HEPIA (ce qui est très positif) ont quelque peu diminué l'esprit d'appartenir à une seule institution commune.

Dès lors, l'intérêt d'adhérer à une association qui devrait réunir des situations aussi diverses ne semble plus trop d'actualité. Toutefois, peut-être que dans quelques années des anciens étudiants reverront un intérêt à faire perdurer notre association et auront l'envie de reprendre le flambeau que nous leur laissons.

Le but que propose notre comité est donc aujourd'hui de maintenir l'ATG sous sa forme actuelle afin de continuer de proposer un lien aux anciens membres et diplômés de l'Ecole d'ingénieurs de Genève et de l'HEPIA. Le comité envisagera ultérieurement ce qu'il y a lieu de faire pour notre association.

## 2 - La nouvelle loi genevoise sur l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieurs.

Loi traitant des capacités des architectes et ingénieurs à être autorisés à déposer des demandes d'autorisation de construire auprès de l'Etat de Genève.

En novembre 2012, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil, un projet de loi pour modifier la loi sur l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur (L 5 40), afin de l'adapter aux nouvelles formations et nouvelles dénominations de titres, diplômes et noms d'écoles.

Profitant de cette modernisation de la loi, certains députés ont voulu saisir l'opportunité de durcir l'accès à l'inscription au tableau des mandataires professionnellement qualifiés (MPQ) seuls habilités à déposer une demande d'autorisation de construire.

Leur démarche avait pour but d'inclure dans le projet de loi des articles totalement discriminatoires pour les architectes et ingénieurs de niveau "bachelor", c'est-à-dire ceux qui ont une formation de niveau HES par rapport aux diplômés "master", soit de niveau universitaire.

De nombreuses séances de la commission des travaux du Grand Conseil ont permis à celle-ci d'auditionner les écoles, associations et organismes impliqués dans les professions d'architectes et d'ingénieurs, afin de dégager de ces discussions un nouveau projet de loi plus restrictif que celui du Conseil d'Etat.

Pour faire entendre son point de vue, l'ATG a écrit une lettre au Grand Conseil en date du 18 février 2015, courrier dont les députés n'ont malheureusement pas tenu compte pour le dépôt d'un dernier projet de loi (PL 11078-B) et la loi a été définitivement adoptée en mars 2017.

Devant la discrimination des architectes et ingénieurs "bachelor" entérinée par cette loi, certains architectes et la direction des HES-SO (Hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale) ont fait recours auprès de la Chambre Constitutionnelle du Canton de Genève.

Celle-ci a accepté en partie le recours, notamment en supprimant la différence des délais d'activité professionnelle entre les diplômes "bachelor" et "master", exigés avant de déposer une demande d'inscription au tableau des MPQ.

Cette modification était par ailleurs demandée par l'ATG dans sa lettre du 18 février 2015.

En conséquence la nouvelle loi peut maintenant nous convenir, dans le sens que les diplômés "bachelor" ne sont pas discriminés par rapport aux diplômés "master" en ce qui concerne les demandes d'autorisation de construire.

Vous pouvez trouver ces deux textes sur le site Internet de l'ATG.

Je vous remercie tous de votre participation, je remercie les présidents de groupe et les membres de l'équipe de l'organe administratif pour leur travail et le maintien de notre association.

Le président de l'ATG

Pierre STEINER

Genève, le 20 mars 2018



Acceptation du rapport du président à l'unanimité.



### **Point 3b**

Rapport du trésorier sur l'exercice 2017

Monsieur le Président,  
Chère amie, Chers amis,

Au 1er janvier 2018, l'ATG ne comptait plus que 361 membres, soit 24 actifs, 65 vétérans, 271 exonérés et 1 membre passif. La répartition des groupes est la suivante :

Genève et Berne : 206. Vaud : 82. Zurich : 24. Valais : 24. Etranger : 25.

Comme précédemment, les membres ont presque tous payé la cotisation de fr. 40.- par an, ce qui a un impact important pour les groupes.

Cette année se termine par un déficit de fr. 411.20.

Les recettes sont légèrement inférieures à celles de l'an passé et au budget, dues en particulier par une augmentation des cotisations, mais aussi à une diminution du bénéfice des activités de Genève, soit au total fr. 10'135.10.

Quant aux dépenses, elles sont bien inférieures au budget, dues en particulier d'une diminution des frais d'administration, elles s'élèvent à fr. 10'546.30 (budget fr.12'200.-).

Je me permets de relever que si seuls les membres actif et vétérans payeraient leurs cotisations, le total des cotisations se monterait à fr. 2'260.-, donc heureusement que la moitié des membres exonérés paye leur cotisation.

Bilan :

A l'actif, nos liquidités (Caisse, poste) représente la somme de fr. 5'907.75

Au passif, apparaissent les transitoires pour fr. 202.50.

Le capital qui se montait au 1er janvier 2017 à fr. 6'116.45 est de fr. 5'705.25 au 31 décembre 2017.

Le trésorier

Roland BOREL

Genève, le 23 mars 2018.



### **Point 3c**

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2017

Monsieur le Président,

Chers amis,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale de l'ATG du 31 mars 2017, nous avons procédé au contrôle des comptes de notre association, en date du 13 mars 2018, au domicile du trésorier.

Les comptes de l'ATG 2017 bouclent par un déficit de fr. 411.20 soit :

**Recettes : fr. 10'135.10**  
**Dépenses : fr. 10'546.30**  
**Capital au 31 décembre 2017 : 5'705.25**

Après contrôle par sondages de la comptabilité et des pièces justificatives présentées pour les comptes de l'ATG, nous attestons l'exactitude des soldes indiqués et relevons la bonne tenue des comptes.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2017 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au trésorier que nous remercions pour son travail.

Etabli à Genève, le 13 mars 2018.

Les vérificateurs des comptes :

Eric HALDI

Robert HALDI

Arnold WEINMANN

Acceptation du rapport du trésorier à l'unanimité.  
Acceptation du rapport des vérificateurs à l'unanimité  
Décharge au trésorier et comité votée à l'unanimité.

✘ ✘ ✘

**Point 4**

La décharge au comité est votée à l'unanimité.

✘ ✘ ✘

**Point 5**

Elections du président, de l'organe administratif, des commissions professionnelles et des vérificateurs des comptes pour 2018.

**Point 5a**

Election du président :

Le comité directeur 2018 proposé se composerait donc de :

Président : Pierre STEINER  
Vice-président : Roland HOFMANN

Présidents des groupes :

Valais	Daniel DEFAGO
Zurich	Lauris VIOGET
Lausanne	Roger-Albert MAGES

Ces derniers sont élus par leur groupe aussi vous demanderai-je seulement de les applaudir.

Le président et le vice-président sont élus à l'unanimité.

### **Point 5b**

Election de l'Organe administratif 2018.

Tous les membres de l'organe administratif se représentent.

L'organe administratif proposé se compose donc de :

Président	Pierre STEINER
Vice-président	Roland HOFMANN
Secrétaire	Joël DUFRESNE
Trésorier	Roland BOREL
Fichier / Adresses / Courrier	Pierre STEINER
Manifestations	Ermano ZANETTI
Site Internet	Eric DEMONT
Membre de l'organe administratif	Pierre-Michel AUER
Chambres des architectes & ingénieurs	Marc AEBY
	Oliver GUENIN
	Jérôme POCHAT
	Pierre STEINER

L'organe administratif est reconduit par applaudissement

### **Point 5c**

Les vérificateurs proposés pour 2018 sont :

Eric Haldi	du groupe de Genève, pour la 2 <sup>ème</sup> année.
Robert Haldi	du groupe de Genève, pour la 3 <sup>ème</sup> année
Arnold Weinmann	du groupe de Genève, suppléant

La composition des vérificateurs des comptes est approuvée à l'unanimité.



### **Point 6**

Budget et cotisations 2018.

Vu la situation financière de notre association et la diminution du nombre des membres, sans nouveaux, le Comité a pris la décision de ne pas augmenter la cotisation.

Budget 2018

Il n'y a pas de dépenses spéciales prévues, donc le budget 2018 devrait être identique à celles de 2017.

Il se présente comme suit :

Recettes : fr. 10'300.-.

Dépenses : fr. 10'440.-.

Résultat : un déficit prévu de fr. 140.-

Bilan :

Ainsi, le capital de la société qui s'élève au 1er janvier 2018 à fr. 5'705.25 devrait légèrement diminuer à la fin de cette année.

Le trésorier :                    Roland BOREL                    Genève, le 23 mars 2018.

Le budget est accepté à l'unanimité



### **Point 7 - Divers**

Le président du groupe du Valais souhaite qu'une convocation formelle soit envoyée aux présidents de groupe, pour la séance de préparation de l'assemblée générale.

Le Président confirme que cela sera fait pour 2019.

Eric Haldi propose que l'on rédige une newsletter ou similaire qui serait accessible sur le site de l'ATG ([www.atg-ge.ch](http://www.atg-ge.ch)), ou par mail directement. La proposition sera discutée en séance de l'organe administratif.

Une discussion s'est ouverte sur le sujet de la nouvelle loi genevoise sur l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieurs.



La 113<sup>ème</sup> assemblée générale est close par le Président qui remercie les membres présents et souhaite un bon retour à tous.

Le secrétaire  
Joël Dufresne